



Lille, le 23 février 2026

Le Crédit Agricole Nord de France agit en faveur de la promotion, de la diversité et de la mixité.

Dans cet objectif, 10 engagements « MiXXYté » ont été définis par la Caisse régionale. Illustrant son engagement sur l'égalité femme-homme, ils permettent notamment de promouvoir, sensibiliser et développer la mixité et les pratiques inclusives, de porter une attention particulière à l'équilibre des rémunérations, avec des actions de sensibilisation/communication auprès des salariés de la Caisse régionale.

La Caisse régionale peut afficher, au titre de l'exercice 2025, un index égalité femmes-hommes de 88 points sur un maximum de 100 points.

Cet index de la Caisse régionale s'appuie sur les 5 indicateurs suivants :

- L'écart de rémunération selon l'âge et la catégorie de l'emploi (note obtenue de 38 sur 40)
- L'écart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (note obtenue de 20 sur 20).
- L'écart de répartition des promotions entre les femmes et les hommes (note obtenue de 15 sur 15)
- Le pourcentage de salariées augmentées au retour de congé maternité (note obtenue de 15 sur 15 sur points)
- La répartition entre les femmes et les hommes parmi les dix plus hautes rémunérations (note obtenue de 0 sur 10).

La part des femmes au sein des instances dirigeantes (comités décisionnels) est de 46% et 25% de femmes parmi les cadres dirigeants. Chez les hommes, la part au sein des instances dirigeantes est de 54 % et 75% parmi les cadres dirigeants.